

Excusés : Eric FEVRET et Hubert MONY qui donnent procuration à Alain GUILLOT.

## SALLE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Afin de pouvoir bénéficier du versement de la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) le conseil doit délibérer sur la fixation des tarifs de location de la salle. Le prix de cette location viendra en déduction du montant de la subvention fixée de la manière suivante: tarif moyen de location (extérieurs et village) pendant 12 mois sur une durée de 5 ans.

Après avoir pris connaissance des différents tarifs appliqués par les communes du canton disposant d'une salle de rencontres et de loisirs, les conseillers délibèrent et proposent les montants suivants pour une location pendant le week-end :

- 150 euros pour les personnes extérieures à la commune
- 80 euros pour les habitants de Francheville et Curtil St Seine.

Il s'agit d'un tarif n'incluant pas le chauffage (relevés au compteur) et autres charges qui pourraient s'ajouter (vaisselle, sono, ménage...).

## CARTE COMMUNALE

Suite à la mutation du représentant du C.D.H.U. (M. MAUFRONT) avec lequel le conseil avait débattu sur la carte communale, nous apprenons que M. ALEXANDRE l'a remplacé récemment. Le maire propose aux conseillers de relancer le débat avec les services de l'Etat sachant que le zonage présenté par le C.D.H.U. est trop restrictif en matière de surfaces laissées libres à la construction. Notre but n'est pas de restreindre les constructions ou de les limiter en nombre. Nous souhaitons seulement pouvoir éviter un étalement des constructions le long des voies de circulation et ne pas inclure dans la zone constructible des parcelles qui ne seraient pas vendues ou rendues constructibles avant plusieurs décennies.

## TIRAGE AU SORT D'UN JURE D'ASSISES

Lors de la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de St Seine le 10 avril 2012, la commune de Francheville a été tirée au sort pour désigner un juré d'assises. La désignation s'effectue par tirage au sort sur la liste électorale. Le numéro sortant est composé des chiffres 1-4-7. Ce qui correspond dans notre liste électorale au nom de Mlle Carole LORILLIARD.

## BATIMENTS COMMUNAUX

La C.C.P.S.S. propose de regrouper les communes qui souhaitent faire effectuer un diagnostic d'accessibilité de leurs bâtiments (mairie, logements, salles des fêtes...). Le groupement permettra d'obtenir une meilleure offre financière de la part d'un bureau d'études spécialisé dans ce domaine. Le conseil accepte cette proposition. .../...

## DEFIBRILLATEURS

Un achat groupé de défibrillateurs est possible avec la Communauté de Communes du Pays de St Seine. Sachant qu'il faut compter 1 495 euros pour l'achat d'un défibrillateur, le conseil accepte de s'associer à cette commande groupée permettant une économie d'environ 26 %, réduction qui ramène ainsi le prix de revient d'un appareil à 1 106 euros.

## COMMISSION DES CHEMINS

Des dégradations dans le revêtement de la chaussée sont rapidement apparues à la fin de l'hiver. Dans un premier temps, pour parer au plus pressé, une tonne d'enrobé à froid a été commandée et les plus gros trous ont été bouchés récemment. Afin de renforcer certains endroits plus dégradés, deux tonnes supplémentaires ont été commandées, notamment pour la route de la Vélouze, la route qui mène à Curtil et la route qui va de Prairay au monument des Aviateurs. A cet effet, la commission des chemins prévoit une journée de travail qui sera fixée selon le planning de l'agent d'entretien intervenant sur notre commune.

## INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE DE DAROIS

Communiqué de Mme Aurélie DE LESTRANGE,  
directrice de l'école maternelle de Darois

Pour les élèves n'ayant jamais fréquenté l'école maternelle de Darois, les inscriptions seront prises :

- JEUDI 24 MAI 2012 de 14h à 15h et de 17h à 18h
- VENDREDI 25 MAI 2012 de 14h à 15h et de 17h à 18h

Afin d'éviter une attente parfois trop longue, il est vivement recommandé aux parents de contacter l'école pour convenir d'un rendez-vous parmi les plages horaires proposées ci-dessus.

Lors de l'inscription, il faudra présenter le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant avec les vaccinations à jour (DT Polio uniquement).

Pour votre rendez-vous, appelez l'école en composant le 03-80-35-60-60.

## INFOS DIVERSES

### • TRADITION DES « MAI »

Cette tradition veut que les jeunes garçons du village posent un charme sur la façade des maisons où vit une jeune fille «à marier». En principe, le lendemain ou la semaine suivante, les jeunes gens viennent relever les «mai» et les filles leur offrent un verre à boire.

La nuit du 30 avril au 1er mai est donc consacrée à cet exercice et pas seulement : il consiste aussi à ramasser toutes sortes d'objets laissés dehors près des maisons ou dans les jardins et ceux-ci vont finir la nuit sur la place de l'église. Le but n'est pas de créer un désagrément aux propriétaires des objets mais simplement de les amener à se rencontrer sur la place le 1er mai au matin. Cela doit se faire dans le respect de la propriété d'autrui, et les dégradations volontaires au domaine privé ou public devront être sanctionnées. En cas de problème, un arrangement à l'amiable avec les jeunes (ou leurs parents, pénalement responsables) est préférable.

### • CEREMONIE DU 8 MAI

Tous les habitants de Francheville, petits et grands, sont invités à participer à la cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 qui se déroulera au Monument aux Morts le

**MARDI 8 MAI 2012 à 10 h 30.**

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette cérémonie.